

# 75 ans après, un ouvrage-souvenir sur la libération

Dinard – À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fin de l'occupation nazie, le 14 août 1944, Histoire et Patrimoine publie un ouvrage relatant cet évènement. Une dédicace est prévue ce samedi.

## Entretien

**Dr Marc Bonnel**, président de l'association Histoire et Patrimoine.

### **Pourquoi la Côte d'Emeraude a-t-elle été déclarée zone interdite et comment cela a-t-il été vécu par les habitants ?**

Le 19 juin 1940, alors que la France est en plein désarroi, la Côte d'Emeraude se pare de drapeaux nazis. Les hôtels et de nombreuses maisons particulières sont réquisitionnés au profit des forces allemandes d'occupation. Ensuite, N'ayant pu vaincre l'Angleterre, Hitler décide de dresser un mur de béton le long des côtes françaises. L'importance de ces travaux et la pénurie alimentaire conduisent les autorités allemandes à instaurer le 30 juin 1941 une Zone côtière interdite. L'accès sur cette zone est interdit sur huit kilomètres aux vacanciers, estivants et propriétaires de maisons.

### **Quels ont été les moyens de défense mis en place ?**

Le 23 mars 1942, le général von Rundstedt publie une directive relative à la construction de défenses en vue de protéger le littoral d'un éventuel débarquement allié. Un chantier énorme s'installe autour de la Rance. D'une part, la rive droite de la Rance et la cité d'Aleth ; d'autre part, la rive gauche de la Rance et Cézembre. Plusieurs centaines de bunkers, équipés d'artillerie lourde, sont alors construits. Plus touché que les villes



Christian Poutriquet, Jean-Louis Vergne, Marc Bonnel et Renaud Blaise

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

du littoral, Pleurtuit est déclaré zone martyre. Le 3 août 1944, tandis que le colonel Von Aulock déclare tout le secteur Zone de combat avec ordre d'évacuation immédiate, les premiers Américains s'approchent des lignes de défense. Avec eux, s'amorce la délivrance.

**En quoi cet ouvrage commémoratif peut-il être utile aux générations**

### **futures ?**

Il résulte d'un travail collectif d'historiens, et notamment de Gilles Fouquieron, Renaud Blaise, Jean-Luc Blaise et moi-même. Il est préfacé par Gilles Lurton, député d'Ille-et-Vilaine. L'ouvrage entend mettre en valeur les destructions et les témoignages de personnes qui racontent avec spontanéité comment ils ont été libérés. C'est un document de synthèse et un

livre souvenir des évènements de 1944.

**Samedi 22 juin**, à 17 h, librairie Nouvelles Impressions, 42, rue Levavasseur, dédicace de l'ouvrage *75<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Côte d'Emeraude* (148 pages, 22 €). Inauguration de l'exposition sur la libération de Dinard, à 11 h, à Port-Breton.